

**Echanges commerciaux et investissements entre
l'Amérique latine et l'Union européenne :
un cadre juridique renforcé ?**

Table ronde n°2 : Des investissements sécurisés ?

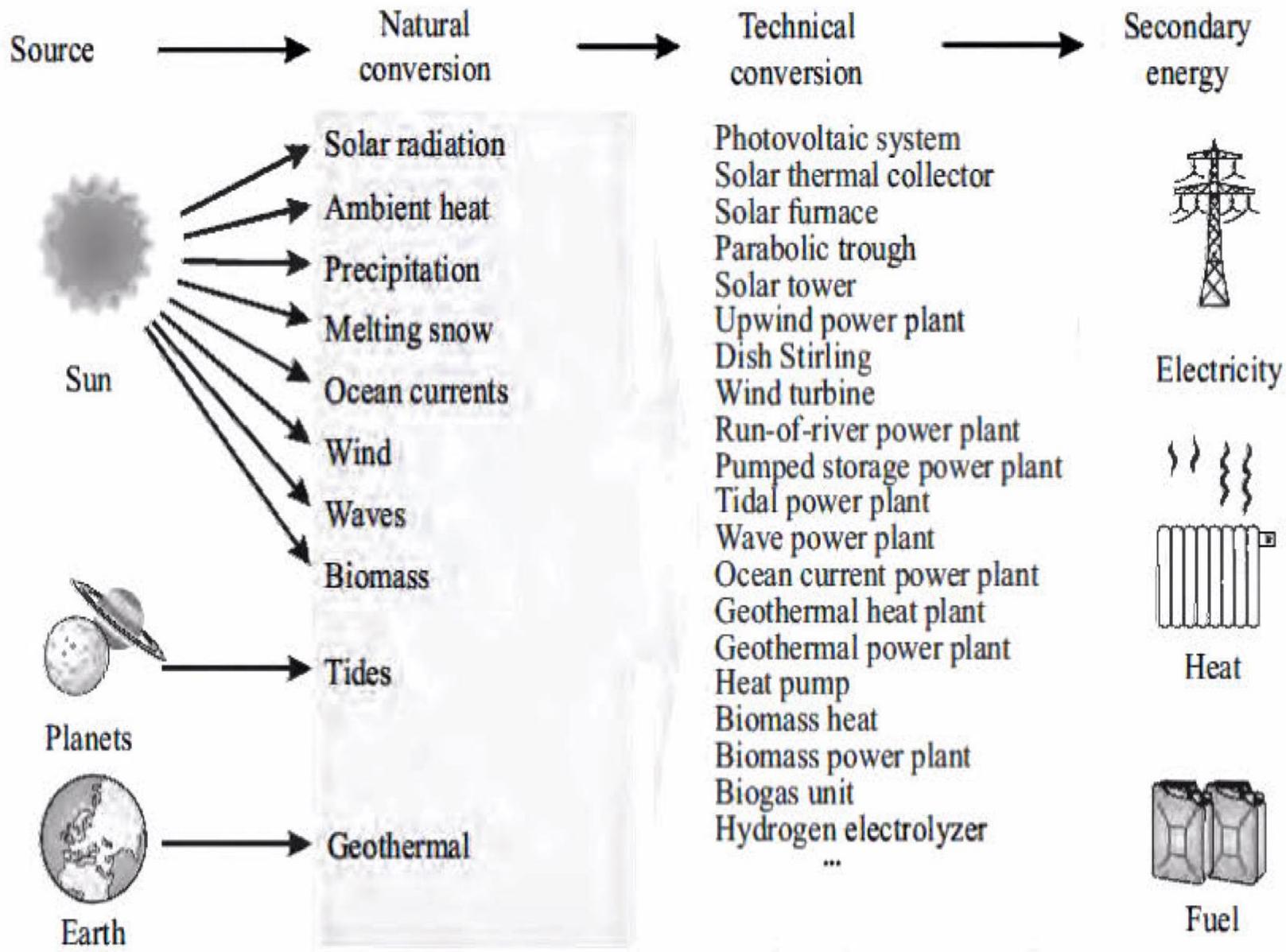
María Beatriz Burghetto

*Avocat aux Barreaux de Paris et Buenos Aires – Admise à l'inscription au Barreau
d'Angleterre & Pays de Galles - Arbitre -*

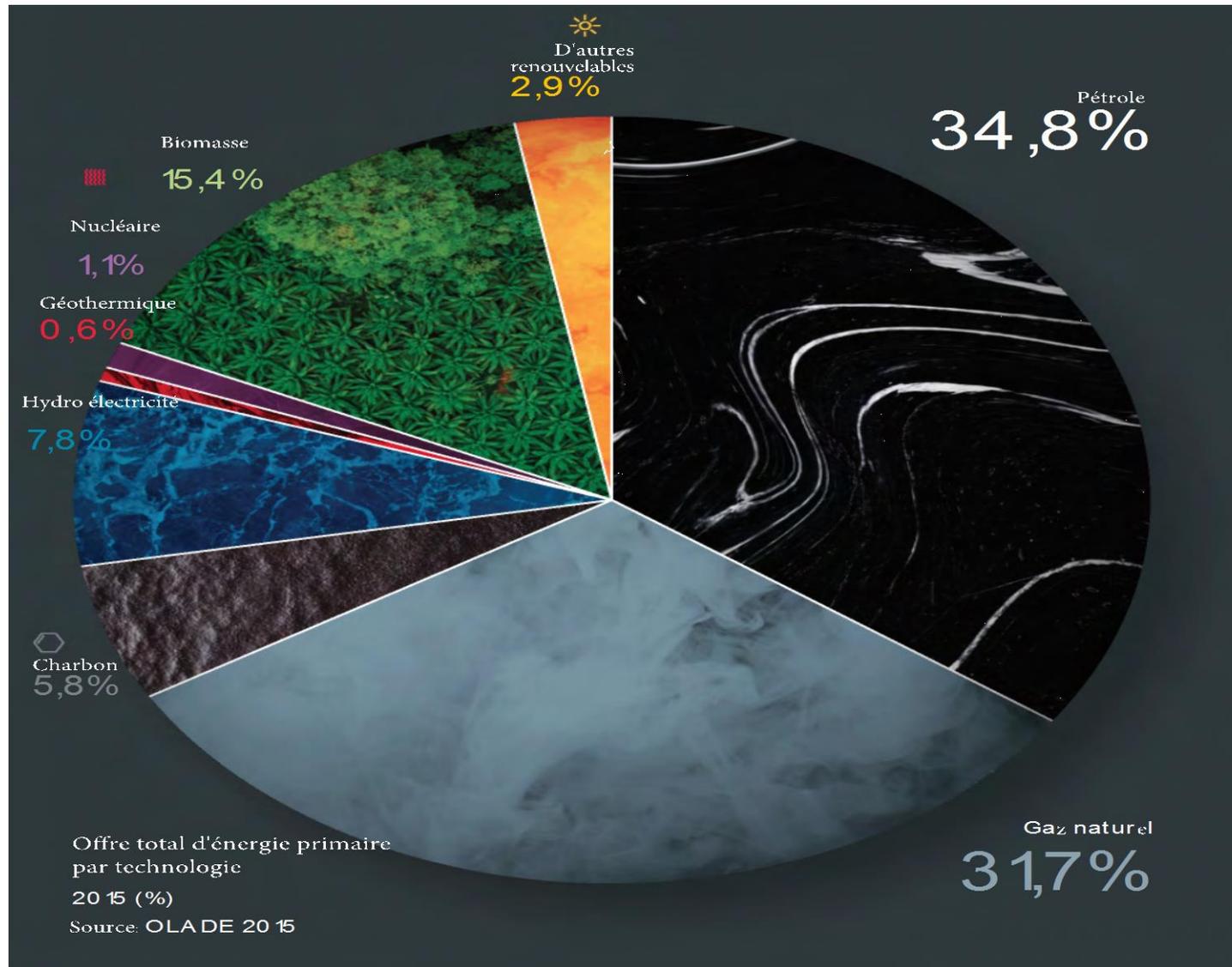
Energies renouvelables (ER)

Sources d'énergie « renouvelables »: si infinies dans un délai pertinent pour l'humanité

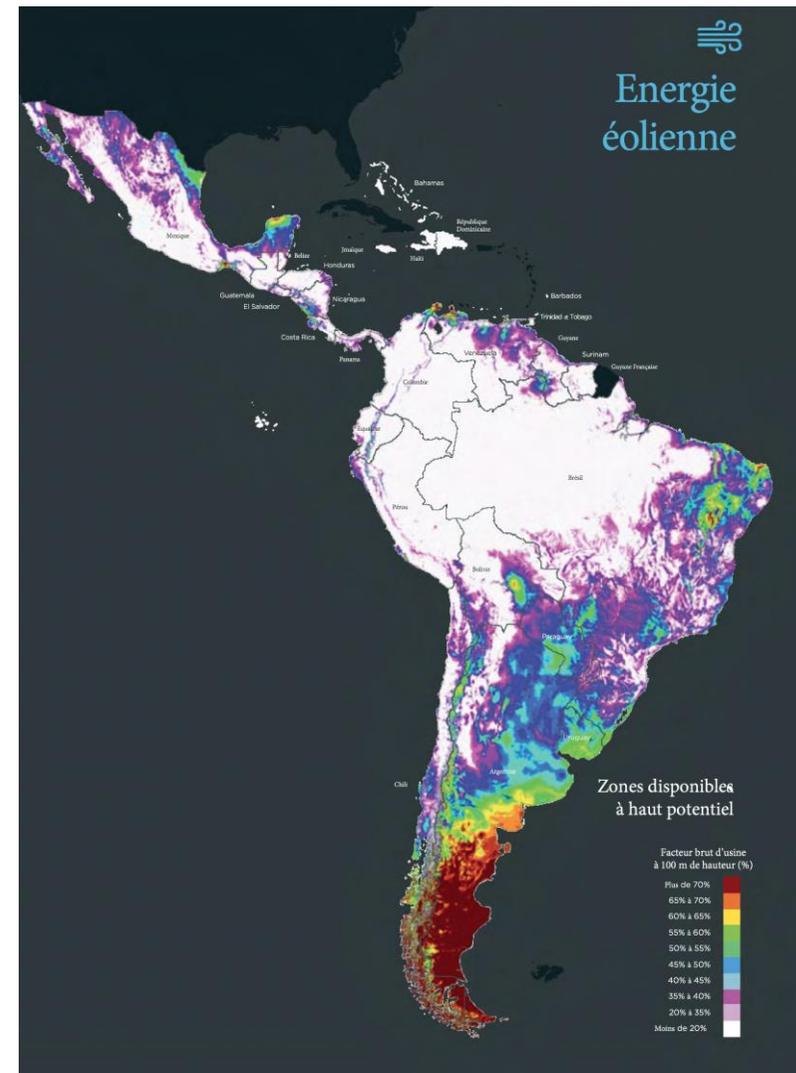
- Offre annuelle d'ER = supérieure à la demande énergétique mondiale (mais la transition ne sera pas nécessairement fluide)
- Energie fossile est immédiatement disponible / ER fluctue considérablement:
 - stockage d'énergie à grande échelle ou
 - gestion globale du transport et de la demande d'énergie
- *Question: quelle part aura chaque source spécifique d'ER et à quelle vitesse ces parts peuvent être atteintes afin d'atténuer l'effet de serre*
- Demande mondiale en hausse pour des projets d'approvisionnement en énergie et d'efficacité énergétique
 - Facteurs: croissance de la population mondiale, accroissement de la richesse, incertitude du prix des combustibles fossiles, préoccupations en matière de sécurité de l'approvisionnement et politiques renforcées pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement de la planète
- *Très important investissement mondial en infrastructure et mesures d'efficacité énergétique prévu pour les prochaines années*



Parts des ER parmi les énergies primaires en Amérique Latine



Secteurs au plus haut potentiel: solaire et éolien



Source: BID

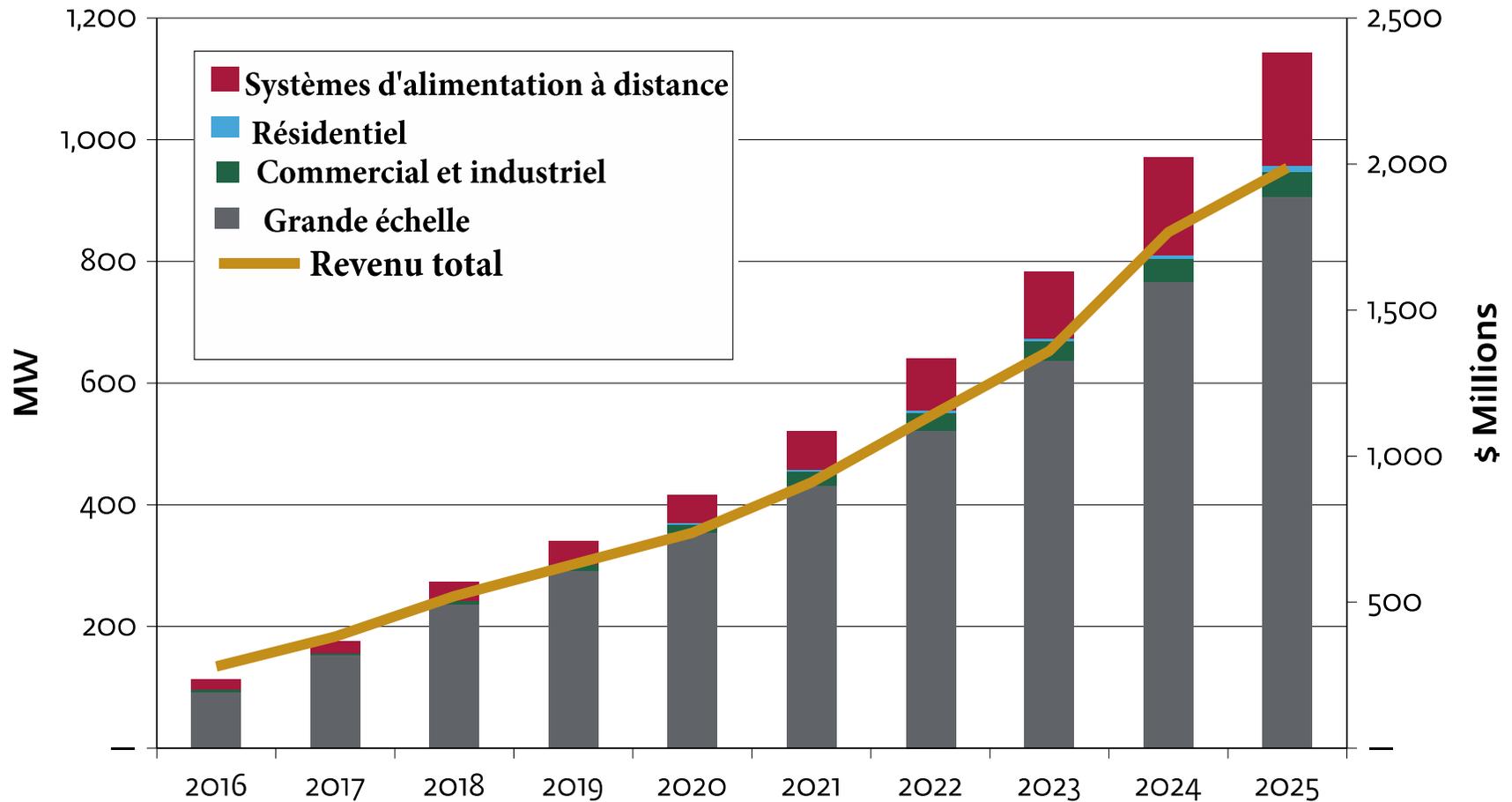
Défis / obstacles majeurs présents en l'Amérique Latine

- Instabilité économique dans certains pays
- Réglementations du marché existantes qui limitent l'innovation
- Accès à un financement abordable
- Infrastructure sous-développée des réseaux
- Opposition de la population aux projets d'ER

Quelques solutions proposées:

- *Incitations financières et fiscales*
- *Stockage d'énergie*

Déploiements annuels prévus de stockage d'énergie stationnaire, capacité d'énergie et revenus par segment de marché - Amérique Latine et les Caraïbes: 2016-2025



(Source: Navigant Research)

Aspects à analyser

- Réglementation
- Questions contractuelles
- Résolution de différends

AMÉRIQUE CENTRALE

- Riche en ressources d'ER – capacité totale de génération installée: 12GW (dont la moitié au Guatemala et Costa Rica) – en expansion
- ER: Hydroélectricité (dont 30% grandes centrales et 12% petites centrales); pétrole et gazole (38%) – pourcentage le plus élevé d'ER (62,8%) et la plus grande variété (biomasse, énergie géothermique, éolienne et hydrique)
- Volonté politique de promouvoir les ER à travers de politiques concrètes d'énergie propre et processus d'appels d'offre; incitations fiscales; facturation nette; tarifs de rachat garantis
- Système d'Interconnexion électrique de l'Amérique Centrale (SIEPAC): réseau régional (1 800 km de lignes de transmission connectant 35 millions de consommateurs d'électricité)
- Marché d'électricité de l'Amérique Centrale (MER): régulateur supranational du commerce de l'électricité fixant les règles pour les opérations régionales d'énergie sur les lignes SIEPAC
- Potentiel: Prix en baisse, abondance dans la région et matrice électrique dépendant de l'énergie hydrique: attractivité des ER (possibilité de combler 100% des besoins d'énergie); énergie géothermique estimée: 20 fois la capacité installée; énergie éolienne exploitée seulement en un 1%; radiation solaire de la région: 2-3 fois celle de l'Allemagne/ Italie (leaders en ER)
- Défis: grande dépendance de l'énergie hydrique (incertitude à cause du temps sec récent): construction d'interconnexions Guatemala-Mexique et Colombie-Panama; infrastructure et capacité financière disparate entre les pays de la région; résistance de la société
- Avenir: développement de l'énergie solaire; besoin de création de mécanismes financiers

ARGENTINE

- 3ème marché énergétique en Amérique Latine – 87% combustibles fossiles
- Important déficit énergétique
- Loi 21 197 (2015): génération d'électricité par ER – objectif horizon 2025: 20% demande d'énergie couverte par ER (10 000 MW)
- Programme RenovAr: 2 tours d'appels d'offre très réussis – PPAs
- Création du fonds de placement (fiducie) (FODER) garantissant le paiement des tarifs et d'indemnisations pour résiliation, garanti à son tour par la Banque Mondiale / subventions avec des tarifs de rachat garanties, prêts, apport de capital, etc.
- Incitations : remboursement anticipé de la TVA sur les biens d'équipement acquis; dépréciation accélérée de certains biens; certificats d'impôts pour projet de composante nationale et extension à 10 années de la période pour reporter les pertes
- Grand potentiel dans l'exploitation des énergies éoliennes (potentiel leader régional), solaires (région NO) et de la biomasse (programme PROBIOMASA -2013)
- Défis: - difficulté d'attirer l'investissement étranger depuis *default* (2002)
 - prix de l'énergie assurée sur une durée appropriée du projet et une application efficace des tarifs accordés en vertu des PPAs

BRÉSIL

- Secteur des ER développé: 39% total énergie approvisionnée / 78% de la capacité installée
- Potentiel inexploité: énergie éolienne, solaire – Marché très attractif pour les investissements à faible émission de carbone
- Objectif: Augmentation des ER (autre qu'hydro) jusqu'au 20% de la génération totale d'électricité en 2030
- Plan décennal pour l'expansion de l'énergie (2013-2023): Objectif d'augmenter la capacité totale de 124 GW à 195 GW: hydroélectricité (32GW), vent (20GW), biomasse (4GW), solaire (3.5GW) et petite hydro (2GW).
- Processus d'enchères inversées en ligne: achat de l'énergie réalisée 5 ans ou 3 ans avant le début de l'offre
- Loi 12 187/2009: politique nationale sur le changement climatique établissant l'expansion des ER à moyen et long terme
- PROINFA (2002): programme d'incitation du développement de l'énergie éolienne, la biomasse et les petites centrales hydroélectriques / déductions fiscales pour les biocarburants
- Défis: - pas d'incitations fiscales significatives
 - coût élevé de l'énergie solaire (mais BNDES – Banque Brésilienne de Développement- a des programmes de financement de projets d'ER)

CHILI

- Marché des ER très attractif: gros potentiel de développement + stabilité économique et politique – 2015: a reçu 50%+ de l'investissement total dans la région
- Objectif ER 2025: 20% du marché (surpassé) / Horizon ER 2050: 70% du marché
- Energie solaire: Premier producteur en ALC (160+ développeurs) / Centrales solaires en construction parmi les plus grandes du monde
- Stabilité du cadre juridique et soutien fourni par l'Etat (terres / capital)
- Facteurs clés: marché de l'énergie privatisé
 baisse des prix grâce à la concurrence
 taxe sur les émissions de carbone
 utilisation significative de l'hydroélectricité
- Potentiel: énergie solaire (Désert d'Atacama); géothermique (mais coût élevé); de la mer: vagues et courants des marées; projet financé part la BID et Corpbanca (Chili)
- Réglementation légère: libre choix de régime pour les producteurs d'électricité (combiné spot + PPA)
- Contrats pour la différence: prix d'exercice accordé par les parties, couvert par le vendeur ou l'acheteur, selon qui des deux bénéficie du coût marginal de l'électricité
- Avenir: exportation d'électricité (2016: Argentine) / 2021: interconnexion avec le Pérou, l'Equateur et la Colombie

COLOMBIE

- Riche en ressources énergétiques: hydroélectricité: 65% de la consommation annuelle totale
- Gros potentiel pour les ER: solaire, éolienne et biomasse
- Objectif 2020 (Plan d'Action du Ministère de Mines et Energie): 6.5 de la production sur le réseau et 30% production hors-réseau par ER
- Loi 1665 sur les ER (2014): promotion de la mise en place de toutes sortes d'ER
- Création en 2000 et 2002 de fonds de support financier pour les projets d'approvisionnement d'énergie
- Incitation fiscales: 50% réduction des bénéfices imposables pendant les 5 premières années de l'investissement; exemption de TVA et de droits de douane sur les équipements et machines
- Réglementation de l'autoproduction d'énergie (pour consommation du producteur); tout excédent peut être fourni au réseau; obligation pour les auto-producteurs à grande échelle d'être représentés sur les marchés de gros de l'électricité et de souscrire un contrat de backup avec l'opérateur du réseau fixant les redevances et les frais pour les services de distribution d'énergie
- Potentiel: l'énergie éolienne suffirait à combler les besoins actuels d'énergie du pays; biomasse (déchets agriculture) et petites centrales hydroélectriques (zone des Andes)
- Défis: énergies éolienne et solaire pas prioritaires; manque de capital et des connaissances techniques pour les développer
- Avenir: grande croissance de demande d'énergie; projets éoliens et thermiques en cours; consultation gouvernementale pour le développement des ER

MEXIQUE

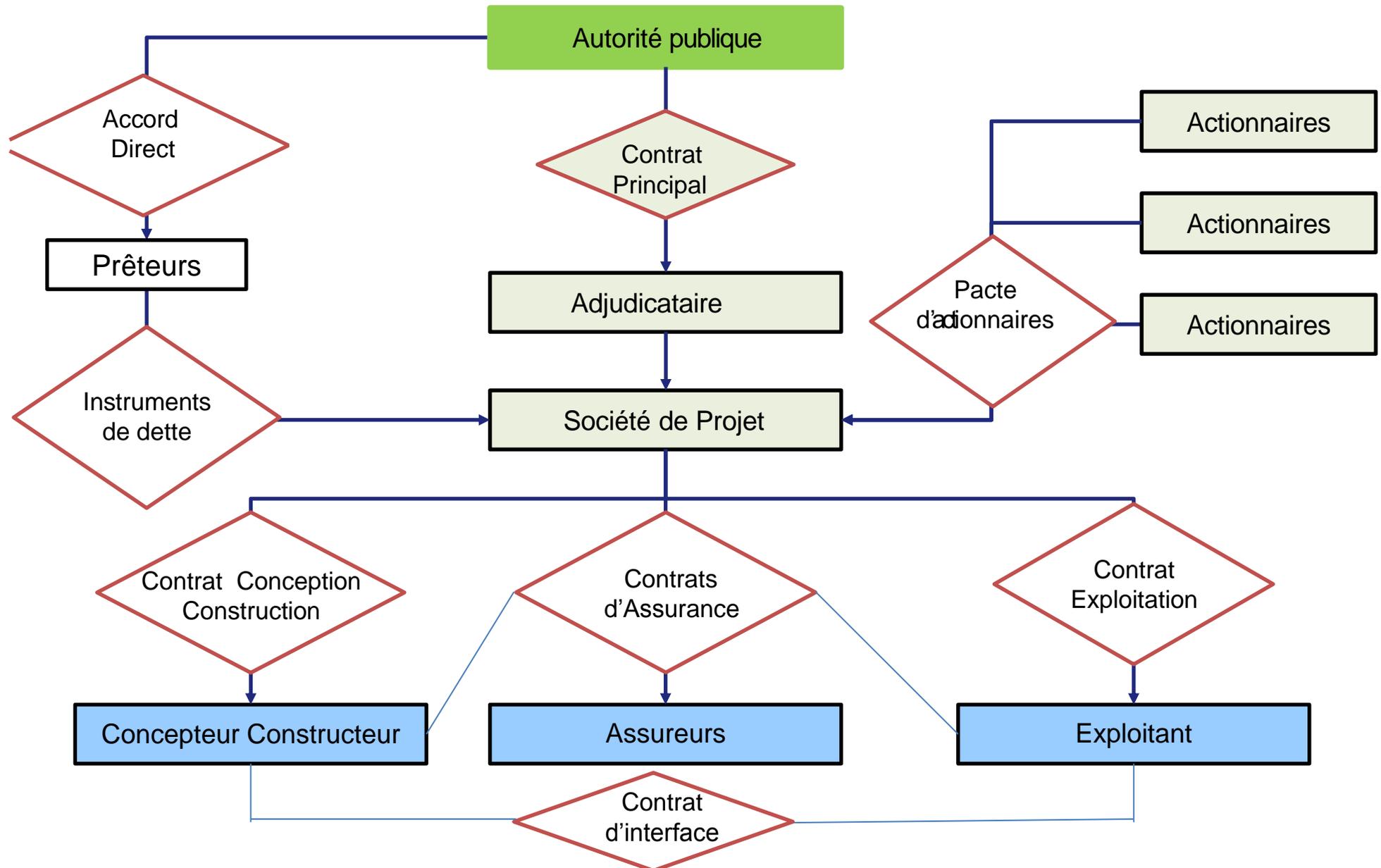
- Libéralisation du secteur en 2013 ayant attiré des investissements très importants
- Loi pour le Développement d'Énergie Renouvelable et Financement de la Transition Énergétique (LAERFTE; 2008): Stratégie National Énergétique: objectif: 35% du total en ER pour 2024
- Pays générateur du 1.6% du total du gaz de serre (13^{ème} dans le monde); géographie vulnérable aux réchauffement climatique: objectif de réduction des émissions de 30% pour 2020 et de 50% pour 2050
- Financement des projets par la Banque Nationale Financière, avec contribution de la BID, Banque Mondiale, Banque Allemande de Développement, etc. / acteurs locaux; Fond de financement pour la recherche sur les ER;
- Incitations: système de certification fixant un objectif pour tous les producteurs et usagers qualifiés du réseau d'acquérir un minimum de 5% de l'énergie consommée d'une source d'ER; dépréciation accélérée de 100% pour les investissements en équipement et machines pour la génération d'électricité par ER, à condition qu'ils continuent à opérer 5 ans après la déclaration de déduction d'impôt; exemption de droits de douane et crédit d'impôt
- Potentiel: riches ressources solaire (irradiation moyenne très élevée) (objectif: 3GW de puissance solaire installée pour 2025); énergie géothermique (218 MW pour 2018) et éolienne (12 GW pour 2020); auto-producteurs (ex: Walmart)
- Défis: nombre insuffisant de lignes de transmission; financement; résistance de la société.
- Avenir: grande croissance de l'investissement et des sources d'ER (éolienne, petites centrales hydroélectriques et énergie solaire); investissement étranger et local

PÉROU

- Attractivité grandissante pour l'investissement en ER; grandes ressources financières reçues des organismes internationaux (IFC, BID, etc.)
- Loi pour la promotion de l'investissement dans la génération d'électricité avec de ressources renouvelables (2008): appels d'offre contenant des incitations: priorité pour l'envoi d'électricité et accès au réseau; tarif stables à long terme grâce à des enchères; achat garanti du total de l'électricité produite; dépréciation accélérée jusqu'au 20% des investissements en machines, équipements et génie civile
- Objectif de 60% de la consommation nationale provenant des ER pour 2025
- Potentiel: élevé pour les énergie solaire, hydro et géothermique; élevé-moyen pour la biomasse et inconnu pour l'énergie générée par l'océan; électrification rurales et des communautés dans l'Amazonie (projets hors-réseau); projets éoliens en cours;
- Défis: priorité donné au gaz naturel par les secteurs privé et public (incitations fiscales, subventions); évaluation environnementale onéreuse; infrastructure de transmission insuffisante (régions des Andes et Amazonie)
- Avenir: Succès des appels d'offre publics; financement par des banques locales

Structure contractuelle du PPP

Parties prenantes





Contentieux – Avantages de l'arbitrage

- ❖ *Décision définitive, normalement non susceptible de recours en appel*
- ❖ *Décision rendue par des experts*
- ❖ *Procédure façonnée principalement par les parties*
- ❖ *Plus grande rapidité, proximité et engagement des arbitres par rapport aux tribunaux étatiques*
- ❖ *Décision sur le fond plus facile à exécuter au niveau international (Conventions de New York de 1958 et de Panama de 1975)*

Possibles différends: parallèle avec l'Espagne

- ❖ Avalanche d'arbitrage d'investissement suite à la réforme du cadre législatif des ER et la réduction / suppression des mesures d'incitation
- ❖ Décisions variées, selon l'ampleur et l'impact des mesures étatiques
- ❖ Dilemme: transiger ou résister?

Merci beaucoup!

Des questions?

Maria Beatriz Burghetto

*Avocat aux Barreaux de Paris et de Buenos
Aires*

*Admise à l'inscription au Barreau de
l'Angleterre et Pays de Galles
Arbitre*

maria.beatriz.burghetto@orange.fr